

## BILAN TRIMESTRIEL DE LA CONSTRUCTION DE LOCAUX RÉSULTATS À FIN JUIN 2025

**Avertissement :** les statistiques sur la construction de locaux sont établies en date d'enregistrement, contrairement aux statistiques sur la construction de logements, établies en date réelle. Compte tenu des délais entre la survenue d'un événement et son enregistrement, les évolutions observées peuvent concerner des projets mis en œuvre plusieurs mois auparavant (cf. [SDES, Stat Info N°746 – Juillet 2025](#))

### LOCAUX AUTORISÉS

D'avril à juin 2025, 883 000 m<sup>2</sup> de locaux non résidentiels ont été autorisés à la construction dans le Grand Est, surface en hausse de 46 % par rapport au 2<sup>ème</sup> trimestre 2024 et de 9 % par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2025. Les autorisations dépassent également de 26 % la moyenne décennale enregistrée pour le 2<sup>ème</sup> trimestre. À l'échelle nationale, les autorisations de locaux sont stables entre le 2<sup>ème</sup> trimestre 2024 et le même trimestre 2025. Au niveau départemental, les autorisations sont en croissance dans sept départements sur dix. Parmi les départements les plus pourvoyeurs de surfaces de locaux, la hausse est particulièrement marquée en Moselle (+330 %), en grande partie en raison du faible niveau enregistré fin juin 2024, ainsi que de l'autorisation d'un entrepôt d'engins agricoles de 93 000 m<sup>2</sup>. Les Vosges affichent également une forte croissance (+115 %), suivies de la Marne (+32 %) et de la Meurthe-et-Moselle (+31 %). Dans les autres départements les évolutions sont plus contrastées. Les autorisations varient

de -53 % dans la Meuse à +67 % en Haute-Marne. En cumul annuel, de juillet 2024 à juin 2025, les surfaces autorisées pour la construction de locaux non résidentiels s'élèvent à 3,3 millions de m<sup>2</sup> dans le Grand Est, soit une hausse de 11 % par rapport à l'année précédente. Elles sont également supérieures de 9 % à la moyenne des cumuls annuels enregistrés fin juin pour les dix dernières années. Au niveau national, le cumul annuel des autorisations est en progression de 3 % entre juin 2024 et juin 2025. Parmi les départements les plus pourvoyeurs de surfaces, la Moselle affiche une croissance de 45 %, suivi du Haut-Rhin (+36 %). Parallèlement, le Bas-Rhin et la Marne enregistrent des baisses respectives de 3 et 24 %. Dans les autres départements, le cumul annuel varie de -24 % dans les Ardennes à +37 % dans les Vosges

### Évolution des surfaces de locaux autorisés dans les départements du Grand Est

Surface de plancher des locaux autorisés	Avril - Juin 2025		12 derniers mois (Juillet 2024 à Juin 2025)	
	cumul (m <sup>2</sup> )	T(n)/T(n-1) (%)*	cumul (m <sup>2</sup> )	N/N-1 (%)*
Ardennes	37 000	-4	106 000	-24
Aube	28 000	27	166 000	12
Marne	90 000	32	321 000	-24
Haute-Marne	18 000	67	61 000	28
Meurthe-et-Moselle	91 000	31	281 000	5
Meuse	34 000	-53	132 000	-9
Moselle	287 000	331	890 000	45
Bas-Rhin	146 000	13	618 000	-3
Haut-Rhin	61 000	-28	448 000	36
Vosges	91 000	115	241 000	37
<b>Région Grand Est</b>	<b>883 000</b>	<b>46</b>	<b>3 265 000</b>	<b>11</b>
<b>France entière</b>	<b>8 700 000</b>	<b>0</b>	<b>38 052 000</b>	<b>3</b>

Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte  
\*comparaison avec la même période de l'année précédente

### LOCAUX COMMENCÉS

Les surfaces de locaux non résidentiels mis en chantier dans la région Grand Est s'établissent à 329 000 m<sup>2</sup> au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2025, en baisse de 13 % par rapport au 2<sup>ème</sup> trimestre 2024. Elles sont également en repli de 35 % par rapport à la moyenne décennale des cumuls au 2<sup>ème</sup> trimestre. Au niveau national, la construction de locaux est en recul de 2 % entre le 2<sup>ème</sup> trimestre 2024 et le même trimestre 2025.

À l'échelle départementale, les mises en chantier sont en repli dans six départements sur dix. La construction de locaux est notamment en baisse de 33 % dans le Bas-Rhin et de 11 % dans la Marne. Ces deux départements concentrent à eux seuls 35 % des surfaces de locaux commencés de la région. En Moselle, dont le volume compte pour 17 % des surfaces régionales, le cumul trimestriel des surfaces

commencées est en forte progression (+38 %). Dans les autres départements, le cumul trimestriel des ouvertures de chantier varie de -52 % dans l'Aube à +92 % en Meurthe-et-Moselle.

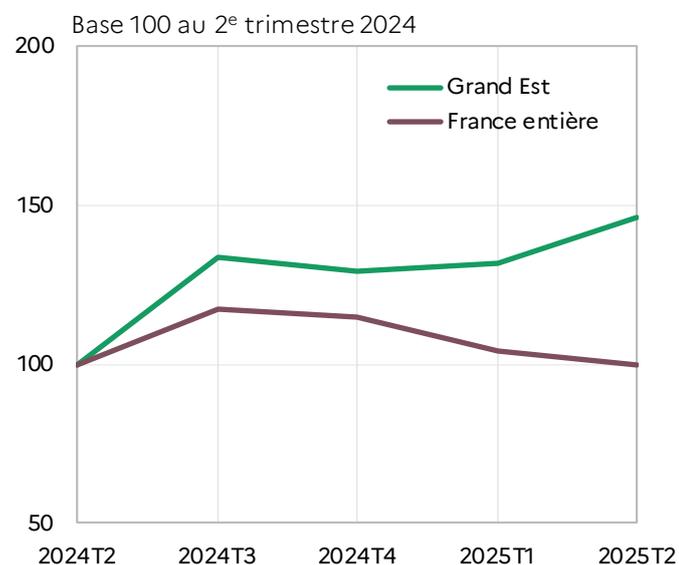
En cumul annuel, le repli observé au niveau régional (-23 %) touche principalement les départements les plus pourvoyeurs de locaux, excepté la Meurthe-et-Moselle où les ouvertures de chantier sont en forte hausse (+33 %). Ainsi, le cumul annuel des surfaces de locaux commencés de juillet 2024 à juin 2025 est en recul par rapport à l'année précédente dans le Bas-Rhin (-35 %), dans le Haut-Rhin (-31 %), en Moselle (-19 %) et enfin dans la Marne (-8 %). Dans les autres départements, les mises en chantier varient de -71 % dans l'Aube à +14 % dans les Vosges. Au niveau national, le recul du cumul annuel entamé en janvier 2023 se confirme et reste à un niveau élevé (-7 %).

### Évolution des surfaces de locaux commencés dans les départements du Grand Est

Surface de plancher des locaux commencés	Avril - Juin 2025		12 derniers mois (Juillet 24 à Juin 25)	
	cumul (m <sup>2</sup> )	T(n)/T(n-1) (%)*	cumul (m <sup>2</sup> )	N/N-1 (%)*
Ardennes	6 000	-51	51 000	-34
Aube	12 000	-52	54 000	-71
Marne	39 000	-11	220 000	-8
Haute-Marne	3 000	-78	29 000	1
Meurthe-et-Moselle	37 000	92	165 000	33
Meuse	19 000	-51	80 000	15
Moselle	57 000	38	245 000	-19
Bas-Rhin	76 000	-33	427 000	-35
Haut-Rhin	53 000	6	160 000	-31
Vosges	26 000	28	115 000	14
<b>Grand Est</b>	<b>329 000</b>	<b>-13</b>	<b>1 544 000</b>	<b>-23</b>
<b>France entière</b>	<b>4 758 000</b>	<b>-2</b>	<b>19 846 000</b>	<b>-7</b>

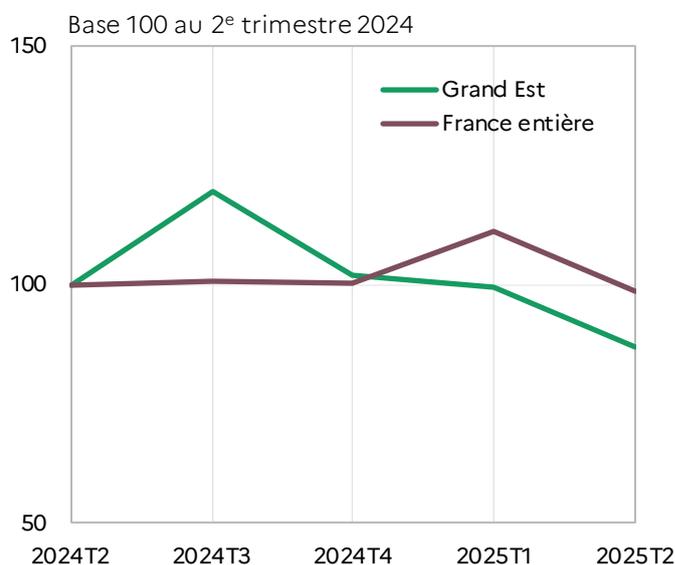
Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte  
\*comparaison avec la même période de l'année précédente

### Évolution trimestrielle des surfaces de locaux autorisés dans le Grand Est



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

### Évolution trimestrielle des surfaces de locaux commencés dans le Grand Est



### TYPE DE LOCAUX

Par type d'activité, le rebond du cumul trimestriel des locaux autorisés touche la quasi-totalité des secteurs économiques. Ainsi, hormis les locaux de service public et les hébergements hôteliers qui affichent une décroissance de 6 et 4 %, tous les autres secteurs affichent une progression. La hausse des autorisations de locaux varie de 6 % pour l'artisanat à 170 % pour les entrepôts.

Pour les locaux commencés, la baisse des mises en chantier au 2<sup>ème</sup> trimestre touche l'ensemble des secteurs économiques à l'exception de l'industrie qui double ses surfaces. La décroissance varie de -43 % pour les entrepôts à -5 % pour les exploitations agricoles ou forestières.

En cumul annuel, la hausse des autorisations est due en grande partie au dynamisme des locaux industriels, qui enregistrent une hausse de 78 %. Dans les autres secteurs, le cumul annuel des autorisations varie de -9 % pour les locaux de service public ou d'intérêt collectif à +26 % pour les entrepôts.

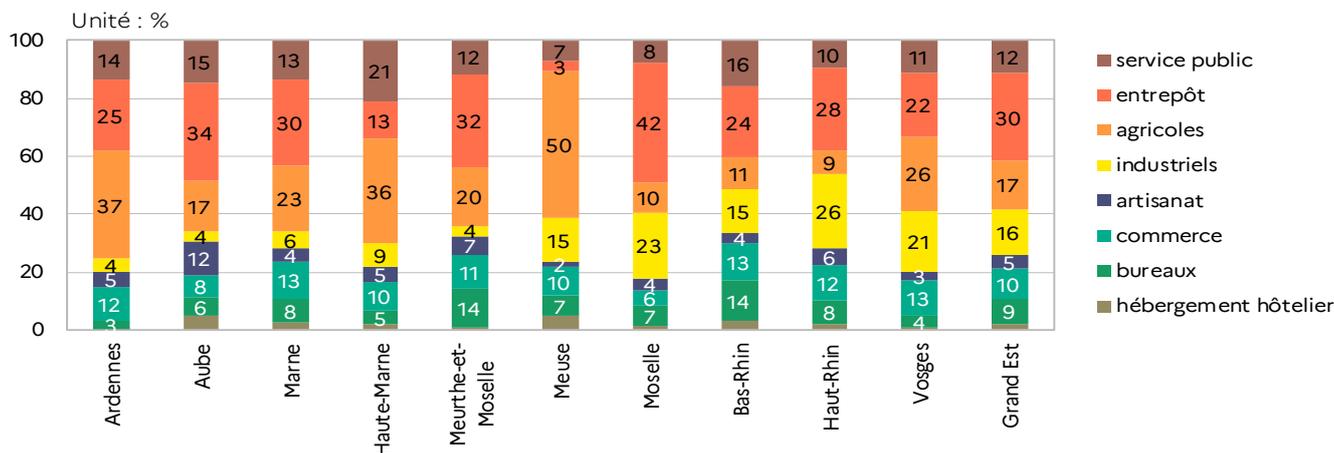
Pour les mises en chantiers, le recul du cumul annuel touche l'ensemble des secteurs à l'exception des hébergements hôteliers (+13 %) et des locaux d'artisanat (+4 %). Dans les autres secteurs, le repli varie de -46 % pour les entrepôts à -14 % pour les locaux de service public ou d'intérêt collectif.

### Évolution des surfaces par type de locaux

Surface de plancher par type de locaux	Avril - Juin 2025			12 derniers mois (Juillet 24 à Juin 25)		
	Cumul (m <sup>2</sup> )	T(n)/T(n-1) (%)*		Cumul (m <sup>2</sup> )	N/N-1 (%)*	
		Grand Est	France entière		Grand Est	France entière
<b>Locaux autorisés</b>	<b>883 000</b>	<b>46</b>	<b>0</b>	<b>3 265 000</b>	<b>11</b>	<b>3</b>
Hébergement hôtelier	16 000	-4	-24	70 000	5	-5
Bureaux	65 000	0	-26	279 000	-8	-12
Commerce	101 000	25	8	332 000	-7	4
Artisanat	32 000	6	-37	154 000	-2	-24
Industrie	94 000	35	27	526 000	78	22
Exploitation agricole ou forestière	135 000	11	20	545 000	-2	14
Entrepôt	357 000	169	-11	982 000	26	2
Service public ou d'intérêt collectif	82 000	-6	-3	376 000	-9	-1
<b>Locaux commencés</b>	<b>329 000</b>	<b>-13</b>	<b>-2</b>	<b>1 544 000</b>	<b>-23</b>	<b>-7</b>
Hébergement hôtelier	9 000	-12	61	44 000	13	28
Bureaux	42 000	-14	-2	171 000	-18	-15
Commerce	38 000	-16	17	188 000	-20	6
Artisanat	15 000	-10	-5	88 000	4	-8
Industrie	65 000	96	-15	232 000	-17	-7
Exploitation agricole ou forestière	64 000	-5	14	251 000	-15	0
Entrepôt	47 000	-43	-3	305 000	-46	-17
Service public ou d'intérêt collectif	50 000	-33	-19	265 000	-14	-6

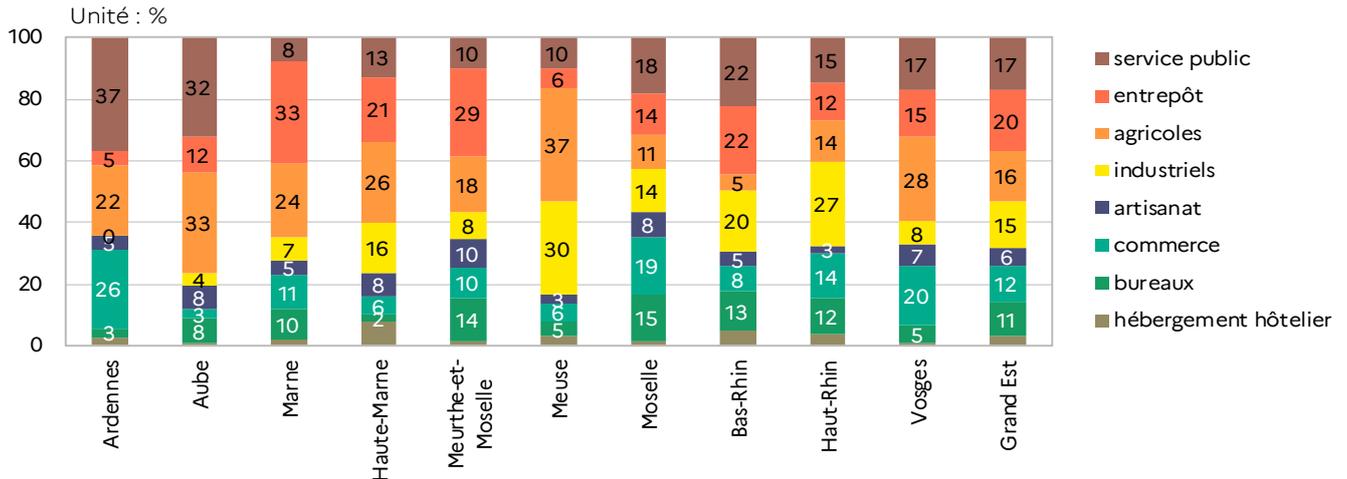
Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte  
\*comparaison avec la même période de l'année précédente

### Surface des locaux autorisés au cours des 12 derniers mois par secteur d'activité



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

## Surface des locaux commencés au cours des 12 derniers mois par secteur d'activité



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

**Mohamed Mekki**

Service connaissance et développement durable

## MÉTHODOLOGIE

Les chiffres publiés dans ce document sont élaborés à partir de résultats issus de la base de données Sit@del2. Celle-ci rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis délivrés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs du ministère de la transition écologique. Ils sont exprimés en date de prise en compte, c'est-à-dire à la date à laquelle l'événement (autorisation, ouverture de chantier, etc.) est enregistré dans la base de données Sit@del2. Jusqu'en décembre 2013, les résultats en date de prise en compte ne contiennent pas de données relatives à Mayotte.

La réforme du droit du sol d'octobre 2007 a introduit la notion de local artisanal. Par ailleurs, les surfaces hors œuvre brut (Shob) des parkings et des aires de stationnement ne sont plus mesurées. La réforme intervenue au 1er mars 2012 crée le concept de surface de plancher en lieu et place des précédentes Shon et Shob. Les résultats mentionnés dans cette publication sont tous exprimés selon cette nouvelle norme de mesure.

Les surfaces de stockage agricole, supprimées par la réforme de 2007, ont été réintégrées par la réforme de 2012.

### Avertissement

Dans les tableaux, en raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.